



## Risques encourus si je ne rembourse pas ?

Par **turquoisebb**, le **04/09/2009** à **08:57**

Bonjour, r n l l y a quelques mois j'ai eu une relation avec un homme. J'avais des problèmes financiers, il m'a aidé, la première fois à mon insu, il a regardé mon n° de compte chez moi afin d'aller faire un dépôt a ma banque sans que je le sache, la deuxième fois il m'a donné un chèque que j'ai moi meme déposé. r n Je ne voulais pas de son aide car je savais que je ne pourrais pas le rembourser, je le lui ai dit, et expliqué a plusieurs reprise, mais il ne comptait pas que je le fasse, m'en faisait cadeau, car il pouvait se le permettre...etc... c'était ces paroles a l'époque. r n Je l'ai quitté quelques temps après, depuis, il a rencontré quelqu'un d'autre, qui lui dit que je l'ai bien roulé que je n'en voulais qu'a son argent...etc.. r n Ce n'est pas le cas, mais n'aimant pas etre mal jugé, je lui ai proposé, par écrit, de le rembourser tous les mois d'une petite somme, malheureusement je n'y arrive pas. r n J'ai eu droit a un retablissement personnel en septembre de l'année dernière avec effacement de ma dette. r n l l m'a dit avoir pris renseignements auprès d'un avocat et que je suis obligé de le rembourser autrement il engage une procédure qu'il gagnera forcément r n Je n'ai qu'un petit salaire et un enfant a charge. r n Qu'est ce que je risque si je ne le rembourse pas ? r n Je n'ai pas fait de reconnaissance de dette, mais il me dit qu' il a la preuve des dépôts et que ça suffit... Je ne conteste pas les dépôts, juste le fait qu'il réclame ce qu'il m'a donné et que je peux lui rendre. r n Qu'en pensez vous ? J'ai besoin de vos conseils, c'est très urgent